



Dexia Banque S.A.
Boulevard Pachéco 44 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 222.11.11 - TVA BE403.201.185
R.C. Bruxelles 310.763 - N° de rpte 052-9006469-91

Garantie locative

C.I. 01028-f.

Carnet de dépôts n° [redacted] tour DL 7/7

Compte de placement n° 0 5 5 [redacted] Retour DL 7/7

Dossier-titres n° 0 5 6 [redacted] Retour P 5/11

Le(s) propriétaire(s) du logement loué

Nom et prénoms du propriétaire

[redacted]

Nom et prénoms du conjoint du propriétaire

[redacted]

Rue, Av., Bd., Sq., Pl., ... - N° de l'immeuble - N° boîte aux lettres

[redacted]

N° postal Localité

[redacted]

Le(s) locataire(s)

Nom et prénoms du locataire

[redacted]

Nom et prénoms du conjoint ou du co-locataire

[redacted]

Rue, Av., Bd., Sq., Pl., ... - N° de l'immeuble - N° boîte aux lettres

[redacted]

N° postal Localité

[redacted]

Le(s) tiers déposant(s) [uniquement si le(s) locataire(s) ne constitue(nt) pas la garantie]

Nom et prénoms du déposant

[redacted]

Nom et prénoms du conjoint ou du co-déposant

[redacted]

Rue, Av., Bd., Sq., Pl., ... - N° de l'immeuble - N° boîte aux lettres

[redacted]

N° postal Localité

[redacted]

prévoir Dexia Banque de bloquer

une somme de

[redacted] EUR

en carnet de dépôts précité ci-dessus

une somme de

[redacted] EUR

sur le compte de placement mentionné ci-dessus
(minimum = 625 EUR)

une somme à concurrence de

[redacted] EUR

représentée par des titres déposés sous le dossier-titres
ci-dessus en garantie de la bonne exécution du

contrat de location:

☐ d'un immeuble

☒ affailement

☐

} situé(e)

Rue, Av., Bd., Sq., Pl., ... - N° de l'immeuble - N° boîte aux lettres

[redacted]

N° postal Localité

[redacted]

1. ☒ Garantie en carnet de dépôts/compte de placement

Les soussignés déclarent qu'il a été satisfait à toutes les dispositions légales et notamment que:

- le logement est affecté à la résidence principale du preneur
- la garantie est constituée par le(s) locataire(s)
- la garantie est versée intégralement sur un carnet de dépôts ou un compte de placement

En conséquence les intérêts produits par la somme bloquée seront bloqués également.
(voir point 1 au verso de ce document).

2. ☐ Garantie en dépôt-titres et/ou carnet de dépôts ou compte de placement

Les soussignés déclarent qu'il n'a pas été satisfait à au moins une des dispositions légales dont mention au point 1 ci-dessus et
prévoir Dexia Banque d'un commun accord

- ☐ de bloquer les intérêts également et de les capitaliser si la garantie est déposée sur un compte de placement
- ☐ de tenir les intérêts à la disposition du (des) déposant(s) (voir point 3 au verso de ce document).

Les soussignés déclarent:

- avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de cette garantie locative figurant au recto et au verso de ce document et les accepter;
- avoir été informé du fait que Dexia Banque a besoin de ces informations pour traiter la demande.

Date: / /
Signature du (des) propriétaire(s)
Nom, prénom

Date: / /
Signature du (des) locataire(s)
Nom, prénom

Date: / /
Signature du (des) tiers déposant(s)
Nom, prénom

(1) Garantie

Si, indépendamment des sûretés prévues à l'article 1752 du code civil, le donneur donne pour assurer le respect de ses obligations une garantie consistant en une somme d'argent, celle-ci ne peut excéder un montant équivalent à trois mois de loyer.

Cette garantie doit être placée sur un compte individualisé, ouvert au nom du preneur auprès d'une institution financière; les intérêts sont capitalisés et le bailleur acquiert privilège sur l'actif du compte pour toute créance résultant de l'inexécution totale ou partielle des obligations du preneur. Il ne peut être disposé, du compte bancaire de garantie, tant en principal qu'en intérêts, qu'au profit de l'une ou de l'autre des parties, moyennant production soit d'un accord écrit, établi au plus tôt à la fin du bail, soit d'une copie d'une décision judiciaire. Cette décision est exécutoire par provision, nonobstant opposition ou appel, et sans caution ni cautionnement.

N.B. Lorsque la garantie n'est pas constituée d'une somme d'argent, mais de biens d'une autre nature (titres par exemple), la réglementation ne s'applique pas.

(2) Blocage

Le blocage ne sortira ses effets à l'égard, respectivement du bailleur et du déposant, que lorsque Dexia Banque aura confirmé le blocage, au premier, par le renvoi de ce document visé à l'endroit "Confirmation de blocage", au second par l'envoi d'un extrait de compte ou d'une situation de dossier-titres.

Le retrait ou le transfert des capitaux bloqués ne pourra être effectué que sur production soit d'un écrit signé conjointement par le(s) déposant(s) et le(s) propriétaire(s) ou leur(s) mandataire(s), soit d'une copie conforme de l'expédition d'une décision judiciaire.

(3) Enregistrement

Si une ou plusieurs conditions de la loi n'ont pas été respectées, le propriétaire ne jouira du privilège du créancier gagiste qu'après enregistrement du présent document au **Bureau de l'Enregistrement**.

- p.e.:
- le logement loué ne constitue pas l'habitation principale.
 - pas de versement en espèces.
 - la garantie est constituée par un tiers.

(4) Protection de la vie privée

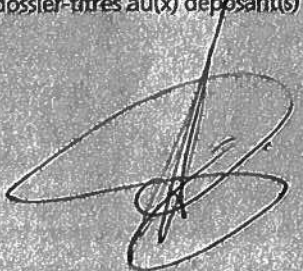
Dexia Banque et les entités du groupe, ainsi que les sociétés avec lesquelles la Banque est liée contractuellement, traitent les données à caractère personnel du client, en ce compris celles relatives aux opérations de paiement, en vue de gérer ses comptes, placements, crédits, assurances ou autres produits, et en vue de lui proposer les services et produits financiers ou d'assurance ou apparentés les plus appropriés, d'évaluer la relation avec le client, d'éviter les abus et de gérer le contentieux.

Le client peut s'opposer, à tout moment, à l'utilisation de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct, soit en écrivant à la Banque, gestion de la clientèle, bd. Pacheco 44 à 1000 Bruxelles, soit par simple demande en agence, soit via le document "données d'identification d'un client". Il peut exercer ses droits d'accès et de rectification en écrivant à la même adresse et en joignant une copie du recto de sa carte d'identité.

Réservé à Dexia Banque
(voir point 2 ci-dessus)

Confirmation de blocage

se fera par l'envoi d'un extrait de compte et/ou d'une situation dossier-titres au(x) déposant(s)



Réservé au Bureau de l'Enregistrement
(voir point 3 ci-dessus)